

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles,

24/12

1912

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

1174

A

Hubert

1174

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de l'ouvrage soumis à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date du

Bruxelles, le 26 Décembre 1912

Hubert

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

57 L

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles,

24/12

1912

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

1184

A

Hubert

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, de ..... l'objet de .....

ANNEXE

C..... ouvrage..... que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour..... être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

ie expédiée le

24/12/12

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE, Le Secrétaire,

Messieurs les Membres  
du Comité des Musées Royaux,  
Bruxelles

J'ai l'honneur de vous faire  
savoir que je possède un ancien  
tableau représentant la fuite  
en Egypte. Je me permets de le  
soumettre à votre approbation,  
désirant le mettre en vente.

A vous lire, recevez, Messieurs,  
mes sincères salutations.

R. Hubert

45, rue des Maisons  
Bruxelles